



## Lettre de l'équipe municipale n° 30



### **Séance du vendredi 7 avril 2017 à 20h**



#### **Approbation des comptes administratifs et de gestion 2016 - Budgets Commune et Assainissement**

Christian RIVOIRE explique et commente les comptes 2016.

Concernant l'Assainissement : Le compte administratif de l'exercice s'élève à 79.809.84 € en recettes et à 85.054.05 € en dépenses pour la section d'exploitation (soit un déficit de 5.244.21 €).

Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 64 213.88 € et les dépenses à 25 930.49 € (soit un excédent de 38 283.39 €).

Concernant les comptes communaux : Le compte administratif de l'exercice 2016 s'élève à 586.076.95 € en recettes et à 394.971.00 € en dépenses pour la section de fonctionnement (soit un excédent de 191.105.95 €).

Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent 289 369.29 € et les dépenses à 528.141.21 € (soit un déficit de 238.771.92 €).

En l'absence du Maire, Alexis BADOIL, 1<sup>er</sup> adjoint, fait procéder au vote des comptes 2016. Le conseil approuve à l'unanimité et remarque la bonne gestion de la commune, le taux d'endettement faible et les efforts fournis afin que le budget reste sain malgré les baisses de dotation de l'Etat.



#### **Vote des budgets 2017 – Commune et Assainissement**

Les budgets prévisionnels 2017 sont étudiés :

Budget Assainissement : le budget primitif de l'exercice 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à 90.487,00 € pour la section d'exploitation et à 111.785.13 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Budget Communal : le budget primitif de l'exercice 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à 654.835,97 € pour la section de fonctionnement et à 686.740.83 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Ces budgets sont validés par vote à bulletin secret à l'unanimité.



## Vote des taux des taxes directes locales

Chaque année, il convient de voter les taux d'imposition des taxes directes locales relevant de la compétence communale.

Le conseil, qui souhaite poursuivre son objectif de modération fiscale, vote, au scrutin secret et à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition existants :

Taxe d'Habitation : 13,63

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 15,90

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 39,15

Les recettes attendues seront à hauteur de 222.237 €.



## Vote des subventions

Le conseil décide de reconduire, avec les mêmes montants que ceux attribués l'an dernier, les subventions 2017.

Il valide la prise en charge financière (1.300 €) du feu d'artifice de la vogue annuelle organisée par l'association « La Revole ».



## Recrutement d'un agent technique

Alain RIVOIRE fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

La déclaration de vacance d'emploi a été faite au Centre de Gestion et l'annonce a été publiée le 10 mars ; la proposition d'emploi est ouverte à tous.

### **A V I S**

**La commune de Saint-Genis-l'Argentière recrute  
un adjoint technique à temps complet (35h/ semaine)**

**Prise de fonction prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

**Emploi polyvalent du service technique**

**Exigé : permis B. Expérience conduite tracteur souhaitée.**

**Qualités requises : Dynamisme, efficacité, ponctualité,  
rigueur, motivation.**

**Statut : stagiaire puis titulaire**

**Rémunération de base : 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1  
catégorie C (indice brut 347, majoré 325)**

**Candidatures à adresser en mairie de Saint-Genis-  
l'Argentière (place de la mairie, 69610 Saint-Genis-  
l'Argentière) : lettre de motivation + curriculum vitae.**

**Date limite de dépôt des candidatures : 5 mai 2017.**



## Recrutement d'un agent contractuel (accroissement saisonnier d'activité)

Pendant la période estivale, comme les années précédentes, un emploi saisonnier viendra renforcer l'équipe communale ; quelques demandes ont été formulées en mairie ; le choix s'est porté sur M. Emilien VERNAY, jeune de Saint-Genis en formation horticole et aménagement paysager.



## Cantine - Organisation temporaire

Suite à l'arrêt maladie de Mme Gisèle PREVOT, une nouvelle organisation s'est mise en place afin de pallier à son absence.

Le contrat de Mme Agnès BOUILLET a été modifié, afin qu'elle puisse prendre en charge la préparation des repas de la cantine sur cette période. Un contrat temporaire a été proposé à Mme Mireille GUILLARME pour assurer les temps de surveillance sur les temps de cantine, de 11h30 à 13h30 et suppléer à différentes absences.

Nous souhaitons tous un prompt rétablissement à Mme Gisèle PREVOT.



## Adressage - Numérotation des maisons et dénomination des rues

Un devis comparatif à celui présenté par La Poste à été établi par la société SIRAP ; la proposition est très intéressante concernant la nouvelle numérotation de toutes les habitations de la commune.

Devis SIRAP : 2.340,00 € TTC.

La prestation comprend l'analyse des plans, le repérage des bâtiments, le projet de numérotations et la diffusion aux différents organismes (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours, La Poste, Centrales GPS, service du Cadastre, etc.).

Devis ROCHETAILLEE EMAIL : 11.123,52 € TTC.

Sont compris les fabrications et fournitures de plaques de rues, des éléments de fixations, des numéros de maisons.

Ce travail sera effectué sur plusieurs mois par la commission voirie en tenant compte des spécificités de notre commune.



## Mutuelle

La société SOLIMUT, agréée mutuelle de France, régie par le code de la mutuelle, propose ses services de protection sociale à la population.

Une convention a été signée avec les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy, les Halles, Montromant, afin de proposer aux personnes intéressées recherchant un nouvel organisme ou souhaitant simplement changer de mutuelle, de pouvoir en bénéficier.

Une première réunion publique d'information aura lieu jeudi 18 mai à 18h30 salle Ouest rue du stade à Sainte-Foy-l'Argentière.

Des permanences seront ensuite organisées à Saint-Genis avec des dates qui seront communiquées dans la prochaine lettre de l'équipe municipale.



### Projet de travaux – dossier amendes de police

Un aménagement a été étudié ; pour faire ralentir les véhicules à l'entrée du village, route de Sainte-Foy, il convient de marquer plus clairement l'axe de la chaussée et l'entrée d'agglomération.

Deux devis ont été établis : le premier auprès de la société COLAS qui nous propose l'installation d'un bourrelet central pour 9.830 € HT et le second chez EIFFAGE avec l'installation de pavés centraux pour 7.772 € HT.

Ce dernier devis, jugé plus adapté et moins dangereux pour les deux roues, est validé par le conseil : vote au scrutin secret avec 11 voix Pour, 2 voix Contre et 1 bulletin blanc, Ces travaux seront exécutés d'ici à l'été.



### Projet de travaux de voirie

Le conseil valide les deux projets d'aménagement à réaliser en priorité : le premier, aux vignes, pour une réfection de voirie et l'amélioration des écoulements des eaux pluviales chemin d'accès à la propriété SAIVE et le second aux Marniches pour une réfection de la chaussée détériorée.

L'entreprise COLAS est retenue pour ces deux opérations (devis 9.016 € HT et 23.526 € HT acceptés).

Dans le cadre du programme de voirie communautaire, la route de Boussoure (partie située entre le Plat et les Charmottes), sera refaite.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise COLAS pour 24.058 € HT.



### Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Le budget de l'intercommunalité a été voté pour l'exercice 2017 ; il s'équilibre à 34.088.599 € en Fonctionnement et à 28.367.326 € en Investissement.

Le choix des élus participant aux commissions thématiques a été validé :

- Chantal YVOREL : solidarité – enfance
- Richard TRUCHET : tourisme
- Christian RIVOIRE : culture et ordures ménagères
- Michael SAHRIDJ : jeunesse-sport-loisirs
- Alain CHAPOT : assainissement
- Joseph VOLAY : transition énergétique – forêt
- Alexis BADOIL : voirie



## Comptes rendus des commissions

### Commission personnes âgées (Chantal YVOREL - 8 mars)

#### Repas des seniors :

La préparation du repas des seniors du samedi 22 Avril était à l'ordre du jour.

Les personnes de 70 ans et plus y sont invitées.

Si vous n'avez rien reçu, faites le savoir en mairie.

#### • Présentation du SSIAD :

4 personnes du Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D) de Saint-Laurent sont venues présenter l'association rattachée à l'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.).

Ce service concerne les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou en situation de dépendance et qui résident sur le territoire de Chamousset en Lyonnais.

Il est composé de 2 infirmières coordinatrices et de 9 aides-soignantes qui interviennent sur prescription médicale pour des soins d'hygiène et de confort.

L'association est subventionnée en totalité par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et les soins apportés sont pris en charge directement par la sécurité sociale. Si vous êtes concernés ou si vous connaissez des personnes qui pourraient être bénéficiaires, vous pouvez les contacter au 04.74.70.54.78.

### C.C.A.S. (Chantal YVOREL - 8 mars)

La commission a voté le budget 2017 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

La vente de brioche a été reconduite et aura lieu samedi 23 septembre.

Nous rappelons que le centre communal d'action sociale peut intervenir ponctuellement pour entendre et aider financièrement des personnes en difficultés.

Alors n'hésitez pas à passer en mairie, nous vous assurons respect et entière confidentialité.

### Commission culturelle communautaire (Christian RIVOIRE - réunion du 14 mars)

Principaux sujets abordés : mise en réseau des bibliothèques, dispositif « chèque transport culture », subventions et harmonisation des pratiques.

### Commission Déchets communautaire (Christian RIVOIRE - réunion du 30 mars)

Trois sous-commissions ont été mises en place.

De nombreux sujets ont été abordés : entre autres, réflexion sur la diminution des ordures ménagères (**Comment ne plus mettre dans les sacs noirs les fermentescibles ?**) déchèterie, communications pour continuer à sensibiliser la population sur les déchets de toutes sortes.

### SIVU des Rossandes (Alain CHAPOT - réunion du 28 mars)

Vote du budget 2017 et lancement d'une étude sur les eaux parasites qui arrivent dans la station d'épuration intercommunale des Rossandes.

### SYDER (Joseph VOLAY)

Vote du budget 2017 du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) et renégociation de la convention de distribution avec ENEDIS.

### Syndicat des Eaux (Richard TRUCHET - réunion du 24 mars)

Vote du budget 2017 ; les communes de Sainte-Foy-l'Argentière et Montromant ont intégré le syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2017, celles de Riverie, Saint-Agathe-en-Donzy et Bussièrès le rejoindront au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) du collège de Sainte-Foy-l'Argentière (Virginie MASSE - réunion du 27 mars)

Vote du budget 2017, rencontre avec le nouveau principal et présentation des projets : demande de subventions pour l'achat de mobilier, d'un défibrillateur, le remplacement de poteaux et filets au gymnase pour l'activité Volley.

A la prochaine rentrée, les élèves auront le choix dès la 5<sup>ème</sup> pour la seconde langue entre l'espagnol, l'allemand et l'italien.

### Association du groupement des 4 cantons (Jacques VERNE - réunion du 18 mars)

Un groupe s'est constitué pour la préparation du char (thème « la soupe aux choux ») ; les bonnes volontés sont acceptées ... pour préparer le comice qui aura lieu à Saint-Laurent les 7, 8, 9 et 10 juillet prochains.

Par ailleurs, une coupe a été attribuée à notre commune pour le fleurissement.

### Ecole

L'école de Saint-Genis va être équipée de 2 ordinateurs financés par un droit de tirage à la communauté de communes.

**Le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire pour la rentrée 2017 semble en baisse et risque de ne pas compenser les départs, d'où une réelle inquiétude.**

**Il faut plus de 50 élèves pour conserver 3 classes dans notre école publique.**

**Les parents d'enfants nés en 2014 et 2015 sont invités à contacter la directrice de l'école. Tél : 04.74.26.22.46.**



### Questions diverses

#### Cartes nationales d'identité

Il convient désormais de se rapprocher des mairies de Saint-Laurent-de-Chamousset, l'Arbresle ou Saint-Symphorien-sur-Coise ; vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune ou en appelant la mairie.

#### Panneaux photovoltaïques

L'installation des panneaux sur la toiture de la mairie est terminée ; Pour ces travaux engagés par le SYDER, il reste la validation du Consuel et le raccordement au réseau électrique.

### Médiathèque

Grâce à votre abonnement à notre médiathèque, vous avez désormais accès au téléchargement de livres numériques ; pour plus de renseignements, contacter Fabienne REDON ou son équipe de bénévoles.

### Hôpital de Feurs

Le comité de soutien nous informe que, pour l'instant, les urgences de nuit sont maintenues.

### Balade en sentier pollinier

Une visite organisée par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) aura lieu le samedi 6 mai. Rendez vous à 9h30 devant la mairie.

### Aménagement du carrefour route de Lyon/ rue du stade

La commune de Sainte-Foy-l'Argentière va débiter les travaux début juillet et financera l'installation de l'éclairage public pour les passages piétons traversant la route départementale 389 ; la consommation sera ensuite prise en charge par Saint-Genis.



### Permanences de vote pour les scrutins à venir

Pour les deux tours de l'élection présidentielle, les dimanches 23 avril et 7 mai, le bureau de vote (salle du conseil en mairie) sera ouvert de 8 heures à 19 heures. Vous devez obligatoirement vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.



### PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 5 mai 2017 à 20h en mairie.



*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30  
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56  
Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

## INFORMATIONS DIVERSES

### Rencontre intergénérationnelle

Jeux de société mercredi 17 mai de 14 à 16 heures  
salle annexe cantine  
Ouvert à tous, pour un moment convivial à partager.



### Classe en 7

Les conscrits vous invitent au défilé animé par « Banda do ré » et au vin d'honneur offert à la population à partir de 11h30, dimanche 30 avril.

### Cérémonie du 8 mai

La population est invitée à participer à la cérémonie du souvenir qui aura lieu lundi 8 mai à 10h30 devant le monument aux morts. La manifestation se terminera par un vin d'honneur à la maison de l'amitié.

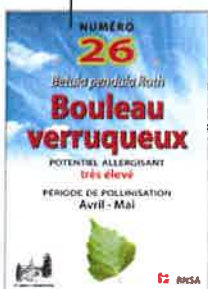


Saint-Genis-l'Argentière Samedi 6 mai 2017

### Matinée balade commentée en sentier pollinier

→ Information sur les 25 arbres du sentier pollinier avec leur période de pollinisation et leurs caractères allergisants sur un parcours de 2,9 kilomètres.

L'occasion aussi de découvrir le jardin des herbes qui regroupe les principales herbacées produisant un pollen allergisant, pour mieux les reconnaître.



### Rassemblement place de la mairie à partir de 9h30

Randonnée organisée conjointement par la mairie de Saint-Genis-l'Argentière et le R.N.S.A. (commentaires et explications de spécialistes).

Verre de l'amitié au retour de balade

IPNS